

#### **REUNION DU 06 FEVRIER 2024**

**PV N. 21** 

**PRESIDENT:** M. LIOBET GUILHEM

#### **PRESENTS:**

MM. BALESTRAT CHRISTIAN - COUTURAUD CORENTIN - PATRICE LAMOTHE - DUFOSSET ALEXANDRE - FRACHET OLIVIER - VILLENEUVE MICHEL

**EXCUSEE:** MME CYNTHIA SCHRECK

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +.

Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

\*\*\*\*\*

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres ne se négocient pas de club à club mais se demandent à la commission au minimum 7 jours avant la rencontre merci d'en tenir compte sous peine de voir un veto de la commission.



## Saison 2023/2024

### **CALENDRIER**

10/02	17/02	24/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03
CH	COUPE	COUPE	COUPE	СН	СН	СН	СН
	ET OU	ET OU	ET OU				
	RAT	RAT	RAT				

06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	01 ET 02
									/06
CH	COUPE	RAT	RAT	CH	RAT	CH	CH	CH	FINALE
	1/2								JEUNES
	FINALE								
	ET OU								
	RATT								

## U17:

#### U17 D1:

Match N°51873 .1 CA Rilhac Rancon / Pays Arédien FC prévu le 17/02/24 :

Se jouera le 24/02/24 A 15H

Match N°51839.1 US Couzeix Chaptelat / ENT Panazol / Vigenal prévu le 17/02/24 :

Se jouera le 27/04/24 A 15H

Match N°51885.1 Verneuil / Vienne SC / Ent Isle/Condat prévu le 17/02/24 :

Se jouera le 27/04/24 A 15H

## **COUPE U17:**

### 1<sup>ER</sup> TOUR

### Match AS Nexon / SA Le Palais/Vienne du 07/02/24 :

Vu le mail reçu de l' AS Nexon, La commission,

- Prend note du forfait
- Et enregistre le résultat suivant :

#### AS Nexon 0 SA Le Palais/Vienne 3

Le club de l'AS NEXON sera débité de la somme de 33 € pour forfait en Coupe.



#### **2EME TOUR:**

## Match SA Le Palais/Vienne / CS Feytiat du 17/02/24 :

En raison d'une rencontre en championnat LNFA pour le club de SA Le Palais/Vienne la rencontre du 2EME tour de coupe Haute-Vienne se jouera le **samedi 24/02/24 A 15H** 

#### U17 D2:

## Changement de calendrier :

La journée 8 prévue le 20/04/24 se disputera le 11/05/24

La journée 9 prévue le 11/05/24 se disputera le 18/05/24

#### U15:

### U15 D1:

#### Match N°52068.2 SA le Palais/Vienne / JA Isle 2 du 03/02/24 :

Le club du Palais/Vienne sera débité de la somme de 17 € pour absence du nom de l'arbitre et absence du numéro de licence de ses joueurs sur la feuille de match.

#### U15 D2:

#### **Changement de calendrier:**

La journée 8 prévue le 20/04/24 se disputera le 18/05/24

#### **U15 D3:**

#### **Changement de calendrier :**

La journée 8 prévue le 20/04/24 se disputera le 18/05/24

#### Match N°54769 Verneuil /Vienne SC 2 / GJ Fun 87 du 03/02/24 :

Vu le mail de GJ Fun 87 GJ,

La commission,

- Prend note du forfait.
- Enregistre le résultat suivant :

Verneuil/Vienne SC 2 3 3 points Fun 87 GJ 0 -1 point

Le club de Fun 87 GJ sera débité de la somme de 22 € pour son 1<sup>ER</sup> forfait.

#### Match N°54787 Ent FCS/FCCO/SCS / Verneuil /Vienne SC 2 prévu le 23/03/24 A 13H

Se jouera le même jour à 13H30.



Prochaine réunion le mardi 13 Février à 18H 30

Le Président M. LIOBET Guilhem Le secrétaire de séance M DUFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président.